



48. Entretien : Sandrine BOURGOGNE (Secrétaire Générale adjointe) - CPME



1- Selon vous, comment progresse la RSE d'une façon générale ?

C'est un sujet qui prend de plus en plus d'importance en France notamment :

- sur le plan réglementaire pour les entreprises de plus de 500 salariés ;
- sur le plan général, par la plateforme RSE qui réunit une cinquantaine d'organisations (organismes, syndicats de salariés, chercheurs...).

Toutefois, nous sommes loin d'un déploiement global sur le plan national, au sein des entreprises, des collectivités et des PME, même si la CPME pousse dans ce sens. Selon la dernière enquête AUDENCIA-CGPME-CCI France, 18 % des PME n'ont en jamais entendu parler, et 3/4 n'ont pas encore engagé de démarche claire. En revanche, nos adhérents directs (notamment les fédérations professionnelles) s'y intéressent.

En synthèse, le schéma est contrasté. D'un côté, le volet réglementaire qui touche plus particulièrement les grands groupes, avec récemment la loi sur le devoir de vigilance – de l'autre, les travaux de la plateforme RSE, qui contribuent au plan national. La CPME supporte les actions des TPE-PME qui veulent s'engager sous la forme d'actions volontaires. Pour nous, la RSE est clairement un sujet de développement.

2- Quels succès et quelles difficultés rencontre la RSE en PME ?

Une perception de « ne jamais pouvoir y arriver » pourrait freiner les actions des PME. Et pourtant, à l'instar de Monsieur Jourdain, elles font déjà beaucoup de choses de façon intuitive. Quelques obstacles sont cités : le manque de compétences internes – d'où un enjeu important de reconversion et d'évolution professionnelles par la formation – et le temps de retour sur investissements (économiques et humains, sur le long terme).

Sur ce dernier point, l'étude de France Stratégie est intéressante : 13 % de rentabilité en plus pour les entreprises impliquées. La CPME, je le confirme, en est convaincue : la RSE est une source d'opportunités et de développement. Certes, elle ne peut pas régler tous les problèmes de l'entreprise, mais, menée de façon continue et progressive, elle a des impacts positifs :

- des gains sont constatés ;
- les équipes sont mobilisées.

3- La RSE pour les PME, et pour la CPME ?

Notre rôle est de lever les freins et de mettre en valeur les opportunités pour les PME : innovation, intégration des parties prenantes, valeur patrimoniale... Nous devons également contribuer au développement des référentiels RSE par métier. Par ailleurs, nous agissons pour que les donneurs d'ordre reconnaissent la notion de fournisseur « mieux disant ». Les PME qui ont fait un effort en s'engageant dans une démarche RSE souhaitent être reconnues par leurs grands clients privés ou publics, ce qui n'est pas le cas à ce jour. C'est un des sujets de la plateforme RSE nationale.

4- Quid des outils RSE au niveau national ?

Nous avons publié des guides de sensibilisation et d'information. Des matinées bonnes pratiques ont été organisées, par exemple sur le sujet des achats responsables (une centaine de participants lors d'une réunion en novembre 2016, en présence du Médiateur national). Une expérimentation en partenariat avec l'ADEME a été menée auprès d'une cinquantaine d'entreprises témoins qui ont fait part d'économies substantielles (60 k€ / an en moyenne), notamment par les gains énergétiques et la diminution des déchets matière.

Certaines fédérations (par exemple l'UNICEM pour les carrières, Coop de France et la Fédération des entreprises de propreté, ainsi que le secteur automobile le CNPA) s'intéressent aux référentiels RSE sectoriels.



5- Quelles sont les réserves ou les éventuels rejets ?

Il reste à poursuivre le travail pédagogique sur les apports de la RSE, sur la valorisation des démarches engagées. Au sein de la plateforme RSE, les démarches des collectivités, notamment, sont à valoriser également. Les réticences sont compréhensibles car le sujet est relativement récent. Mais, incontestablement, la valeur de l'exemple est forte. Quand des entreprises prouvent que « ça marche » et qu'elles démontrent leurs gains sur le plan social, environnemental, etc., elles convainquent d'autres entreprises.

6- Et quel serait votre mot de la fin ?

La RSE se développe et le plan est en ordre de marche. Une condition sine qua non est la forte implication des fédérations professionnelles qui doivent en faire un enjeu de leur métier.